

Une politique cantonale du sport

Forum du 5 février 2011

SYNTHÈSE

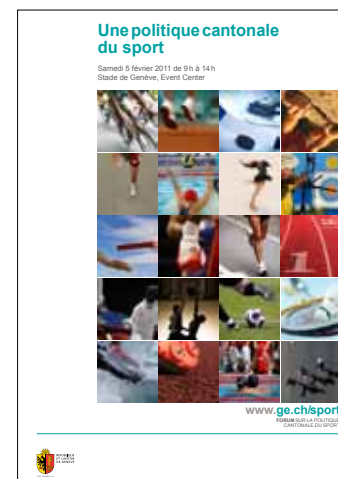
L'ETAT S'ENGAGE POUR LE SPORT

Le 5 février 2011, l'Etat de Genève a organisé le Forum «Une politique cantonale du sport». En ouverture de Forum, Michael Kleiner, secrétaire général adjoint au sport, a posé les enjeux de la journée.

En fin de matinée, le Conseiller d'Etat chargé du département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) a exprimé l'engagement de l'Etat pour le sport: «Nous avons les moyens de passer au concret très rapidement et faire en sorte que cette législature soit non seulement celle d'une nouvelle loi, d'une nouvelle gouvernance et de nouveaux critères, mais également d'un concept

cantonal associant l'ensemble des énergies, des budgets améliorés en fonction de projets et avec une vision qui est celle de la durée», a affirmé Charles Beer.

Cette rencontre a donné le coup d'envoi de la mise en place d'une politique du sport. Ces travaux, qui s'inscrivent dans la mise en œuvre du programme de législature 2010-2013 du Conseil d'Etat, vont se traduire par l'adoption d'un concept cantonal du sport et d'une nouvelle loi cantonale sur le sport, ainsi que par la réalisation de projets concrets dès 2011.



www.ge.ch/sport
UNE POLITIQUE CANTONALE
DU SPORT

RAPPORT DE L'IDHEAP «LE SPORT À L'ETAT DE GENÈVE»

En première partie du Forum, le professeur Jean-Loup Chappelet a présenté le rapport «Le Sport à l'Etat de Genève» qu'il a conduit en 2010 au sein de l'Institut de Hautes Etudes en Administration Publique.

Après une analyse des bases légales, des structures et des prestations de l'Etat de Genève dans le domaine du sport, le rapport propose trois pistes concrètes pour la mise en œuvre rapide d'une politique cantonale du sport. Il s'agit de l'adoption d'un nouveau concept cantonal du sport avec neuf axes stratégiques, de la mise en place de nouvelles structures de pilotage du sport au niveau cantonal, et de la mise à jour des bases légales et réglementaires.



UN NOUVEAU CONCEPT CANTONAL DU SPORT

- 1 Sport à l'école
- 2 Jeunesse + Sport
- 3 Sport associatif
- 4 Promotion de la relève
- 5 Sport d'élite
- 6 Sport handicap
- 7 Sport pour tous
- 8 Infrastructures sportives
- 9 Manifestations sportives

7 PROJETS CONCRETS DÈS 2011

Sur la base des propositions issues du rapport de l'IDHEAP, Olivier Mutter, chargé de mission au DIP, a présenté 7 projets concrets mis en route dès 2011 par l'Etat de Genève dans le domaine du sport.

1 Concept cantonal détaillé

L'Etat de Genève va développer un concept cantonal du sport qui contiendra les mesures de mise en œuvre de la politique du sport dans les 9 axes stratégiques définis, sur le modèle des concepts développés dès 2000 par la Confédération et par plusieurs cantons suisses.

2 Loi cantonale sur le sport

La loi genevoise sur l'encouragement au sport a été adoptée il y a plus de 25 ans. Depuis lors, le sport et son environnement ont beaucoup changé. Le Conseil d'Etat prévoit donc d'adapter la législation genevoise par l'adoption d'une nouvelle loi cantonale sur le sport et d'une mise à jour des règlements, à l'instar de la loi fédérale et de lois cantonales en révision dans la plupart des cantons romands (Vaud, Valais, Jura).

3 Aide au sport

Le Conseil d'Etat décide chaque année de l'attribution de plus de quatre millions de francs de soutiens financiers aux acteurs du monde sportif genevois. Sur la base des recommandations du rapport de la Cour des Comptes de septembre 2010 et à la suite du renouvellement de la commission cantonale d'aide au sport en novembre 2010, cette dernière travaille avec le soutien du DIP à la mise à jour des conditions et critères d'attribution du Fonds de l'Aide au Sport, en cohérence avec la politique du sport.

4 Sport-études

Au début des années 1980, Genève fut un canton pionnier en matière de sport-études en Suisse. Aujourd'hui, le canton de Genève se doit de rattraper le retard pris au niveau de ses structures de soutien aux jeunes talents sportifs. Sur la base des recommandations d'un rapport de l'IDHEAP, puis de la nomination d'un coordinateur cantonal pour le sport-études, le canton de Genève s'engage dans une politique offensive qui devrait se traduire par des mesures de renforcement du dispositif pour les rentrées 2011 et 2012.

5 Promotion de la relève

En parallèle au renforcement du dispositif sport-études, le canton de Genève souhaite contribuer au renforcement des structures d'accueil des jeunes talents au niveau de leur sport. L'Etat entend donc apporter son soutien financier à la mise en place de structures de promotion de la relève de référence au niveau cantonal, et ensuite développer des partenariats avec celles-ci en vue de garantir une double formation sportive et professionnelle aux jeunes talents.

6 Fondation GESPORT

En partenariat avec la Ville de Genève et les communes genevoises, l'Etat de Genève s'engage dans la mise en place d'une Fondation de soutien aux manifestations sportives chargée de mettre en œuvre une stratégie coordonnée pour Genève. Dans le cadre de cette stratégie, la Fondation GESPORT doit apporter un soutien opérationnel aux organisateurs au niveau des démarches administratives, de la gestion des bénévoles et de la promotion de leurs événements sportifs.

7 Jeux de Genève

L'Association genevoise des sports ambitionne de raviver la flamme des «Jeux de Genève» en 2012. L'Etat de Genève et la Ville de Genève apportent leur soutien à la réalisation d'un projet fédérateur pour le sport associatif genevois.

L'INTERACTION AVEC LES MILIEUX SPORTIFS ET LES COMMUNES GENEVOISES

La mise en œuvre d'une politique cantonale du sport ne peut se concevoir que dans le partenariat avec les milieux sportifs et les communes. Lors du débat et des échanges avec le Conseiller d'Etat Charles Beer, plusieurs intervenants ont appelé à un engagement financier accru de l'Etat dans le domaine du sport, au développement de mesures de soutien pour les bénévoles des clubs et associations, à la nécessité d'une politique concertée de développement des infrastructures sportives sur le territoire cantonal, et enfin à la mise en œuvre de partenariats public-privé dans le domaine du sport.

Le Forum «Une politique cantonale du sport» a rassemblé plus de 160 personnes dont 50 représentants de l'Etat de Genève et des communes genevoises, des experts, des représentants de partis politiques et plus de 100 dirigeants de 24 sports différents.

www.ge.ch/sport
UNE POLITIQUE CANTONALE
DU SPORT

Le Forum «Une politique cantonale du sport» a rassemblé plus de 160 personnes dont des représentants de l'Etat de Genève, des communes genevoises, des milieux politiques et des dirigeants de 24 sports différents.

